



## Études balkaniques

Cahiers Pierre Belon

14 | 2007

L'espace public dans le Sud-Est européen

---

# Concepts et valeurs actuels pour le design des espaces publics

*Present-Day Concepts and Values for Public Space Design*

Constantin Spyridonidis

---



### Édition électronique

URL : [http://  
etudesbalkaniques.revues.org/247](http://etudesbalkaniques.revues.org/247)  
ISSN : 2102-5525

### Éditeur

Association Pierre Belon

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2007  
Pagination : 201-212  
ISBN : 978-2-910-860-07-8  
ISSN : 1260-2116

### Référence électronique

Constantin Spyridonidis, « Concepts et valeurs actuels pour le design des espaces publics », *Études balkaniques* [En ligne], 14 | 2007, mis en ligne le 01 avril 2010, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://etudesbalkaniques.revues.org/247>

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 octobre 2016.

Tous droits réservés

---

# Concepts et valeurs actuels pour le design des espaces publics

*Present-Day Concepts and Values for Public Space Design*

Constantin Spyridonidis

---

## Des possibilités futures aux actes présents

- 1 Au début des années 70, Christopher Jones, un pionnier dans la théorie du design en vogue à l'époque, a défini l'acte du design comme « un saut de faits présents à des possibilités futures »<sup>1</sup>, exprimant par cette définition diachronique une temporalité insérée dans la nature même de l'acte de dessiner qui va du présent au futur. Jean-Pierre Boutinet prend le concept un peu au-delà en observant que l'origine du terme « projet est fondé sur cette conception de temporalité et que étymologiquement il décrit l'action de jeter (projetant) quelque chose dans le futur<sup>2</sup>. » Nous pouvons dire que l'histoire de l'architecture et de la cité, au moins après la Renaissance, est une histoire à différentes versions et conceptions sur notre position relative au temps exprimé par cette temporalité, allant du présent, et à certaines périodes historiques du passé, à l'avenir. Si un projet semble être un lien entre le présent et l'avenir et une pré-définition de ses caractéristiques, alors le chemin opposé, c'est-à-dire celui qui vient de l'avenir au présent, semblerait être un point de départ utile pour une meilleure compréhension du présent au travers des aspirations projetées de l'avenir.
- 2 C'est la ligne principale que cet article propose pour son enquête sur les espaces publics aujourd'hui : prendre le chemin opposé et comprendre les espaces publics au travers de projets contemporains et tenter un saut depuis les possibilités futures que ces projets représentent jusqu'aux actions présentes qui les ont réalisés.
- 3 Comme la notion d'espace public s'écarte d'une définition largement acceptée et communément admise, l'enquête sur ces espaces urbains demeure ouverte à diverses hypothèses, à des formes et des contenus multiples, à des approches et des méthodes

variées. Au-delà de cette pléthore de conceptions, de compréhensions et de considérations, nous pouvons dire qu'un large dénominateur commun semble être la conception d'un espace public comme la manifestation dans l'espace d'une collectivité socialement et culturellement définie. La recherche et l'enquête sur les caractéristiques de ces formes de collectivité connues spatialement ont été développées surtout selon deux axes. L'un a pour cible leur condition présente et vise à révéler les dynamiques qui influencent leur développement et définissent leurs aspects formels et fonctionnels. L'autre regarde vers leur passé en essayant de révéler « l'archéologie » des espaces publics et de découvrir les traces des causes, des logiques, des significations. Ce que nous proposons dans cette contribution est un troisième axe, qui a été très peu développé. Le troisième axe n'enquête pas sur l'état présent des espaces publics, ni sur leurs développements et leurs formes passés, mais sur leur avenir attendu. Nous ne travaillons pas sur le passé, « l'hier », de ces espaces ni sur leur présent, « leur maintenant », mais sur leur avenir ambitieux et anticipé, « leur demain ».

- 4 La rhétorique sur « le demain » des espaces publics, dite dans toutes ses expressions, ses discours, ses textes, ses dessins et ses images, stimule notre imagination sur ce qui va arriver, éveille notre curiosité sur la façon dont il sera et apparaîtra, irrite notre naturel ou adopte notre anxiété sur l'avenir, capte notre attente de « l'Autre », inconnu ou très peu connu mais toujours fortement anticipé. Mais au-delà de son rôle et de son influence dans notre monde (senti) mental, cette rhétorique est surtout une forme d'illustration dynamique d'un désir de voir les valeurs du présent et les principes de notre vie collective contemporaine dans le cité redéfinie dans l'espace urbain. C'est pourquoi l'étude de ces discours a beaucoup de sens, car elle peut révéler et faire apparaître le système des valeurs, à un moment de soumission à un mouvement de re-formulation, de redéfinition et de rétablissement en ce qui concerne des espaces publics anticipés et attendus.

## L'autre comme condition de tout projet sur l'espace public

- 5 Une caractéristique structurelle de l'architecture, l'un de ses éléments fondamentaux, est sa capacité d'incorporer dans ses formes proposées cette concentration fascinante du présent avec l'avenir, tout autant que de codifier de façon créatrice ce qui, dans un moment historique particulier, est décrit comme « l'Autre », valable, pertinent, légitime, destiné à remplacer l'existant, le présent ; l'établi. La création de l'espace architectural urbain est toujours dépendante de « l'Autre ». « L'Autre » est le point de référence de toute intervention spatiale ; il est la source d'inspiration de l'architecte, la force du projet, son matériau primaire, sa motivation intellectuelle, son principal objectif. « L'Autre » est le désir, l'utopie ou « l'hétérotopie »<sup>3</sup>, l'attente, le souhait, l'espoir, mais dans le même temps la règle, l'ordre, le principe, la loi, « l'archè »<sup>4</sup>, c'est-à-dire le principe et, quelquefois, le modèle, le standard, « le prototype », l'image, l'archétype.
- 6 « La mère » de « l'Autre » est la cité. Sa résistance au changement, ses contradictions internes, sa nature contradictoire, son inflexibilité passive, son inclination sans inspiration pour le pouvoir, deviennent les fils qui tissent « l'Autre » en objet de désir ; objet de fascination mais en même temps de frustration ; attirant et repoussant, intrigant et inaccessible. L'histoire de la cité et son architecture courent en parallèle et en interdépendance avec l'histoire de « l'Autre ». Toutes les deux sont construites du

point de vue social et du point de vue culturel et elles créent un composé indissociable de deux substances différentes, en sorte qu'il nous est impossible de comprendre l'une sans comprendre l'autre.

### Mais de quoi est fait « l'Autre » ? Quelle est sa substance ?

- 7 Paraphrasant les arguments de Jean-Pierre Boutinet<sup>5</sup>, nous pouvons dire que toute espèce de projet visant à la création d'un espace public change, reconstitue, remplace ce qui existe déjà et est établi comme forme spatiale et comme contenu plein de sens. Tous nos projets de design, par les différentes conceptualisations, sont, révèlent, critiquent et rejettent ce qui dans l'environnement spatial et socio-culturel existant est insuffisant, inadéquat, inadapté et donc non qualifié. Tous nos projets de design sont toujours structurés sur une conception philosophique, idéologique du sujet, la personne, le citoyen, l'être humain, qui expérimentera l'espace proposé. Il y a toujours à la base de tout projet architectural une perception de l'être humain qui dirige et conduit tous les gestes durant le processus du design.
- 8 De la même façon, il n'est pas possible de penser à un projet sans penser à « l'objet », c'est-à-dire à la substance, la nature et le sens de ce que nous sommes en train d'essayer de faire, ce que nous sommes en train d'essayer de créer. Mais quand nous pensons à l'objet et au sujet d'un projet sur la base d'un rejet critique, ou en d'autres mots sur l'architecture, la cité, l'espace public et les êtres humains qui les expérimentent, nous avons déjà commencé à penser à une trajectoire, le processus de design par lequel nous acquerrons la possibilité d'avoir cet objet (l'espace public) pour ce sujet (le citoyen contemporain). Le contenu, le sens comme valeurs attribuées aux notions de sujet, d'objet, de rejet et de trajectoire, sont les composantes fondamentales de « l'Autre » et, dans le même temps, les points de référence d'un modèle architectural qui visualise et conceptualise, à un moment du temps, une version spécifique de « l'Autre ».
- 9 « L'Autre » est fait de valeurs et de leurs aspects formels virtuels. Il est structuré en « αρχές » et a sa propre architectonique intellectuelle, son « Architecture ». Ces valeurs représentent une perception particulière de l'être humain et un aspect particulier de la Cité et l'Architecture dans le cadre 5 203 5:56 Constantin spyridonidis 204 de la vision exprimée plus haut. C'est pourquoi la Cité et l'Architecture ont toujours une figure humaine comme un prototype distant, aimé et admiré pour sa beauté (période classique), pour sa perfection sociale (mouvement moderne), pour sa différenciation sociale (début des années soixante-dix), pour son identité culturelle (post-moderne), pour son code biologique particulier (ère digitale)<sup>6</sup>.

## Recherche de concepts dominants et des valeurs pour le design des espaces publics

- 10 En partant de toutes les références précédentes nous pouvons conclure que les nouveaux projets pour les espaces publics, vus comme des projections actuelles d'images futures attendues de ces espaces, peuvent nous offrir des aperçus intéressants sur la voie que nous expérimentons et des réflexions sur notre vie et la collectivité d'aujourd'hui dans la cité. Nous les approchons comme des véhicules portant les aspects, les vues et les concepts contemporains sur la vie en ville et, dans le même temps, comme des miroirs qui

les reflètent et les projettent. Dans cet essai, et afin de rendre cette enquête aussi ciblée que possible, nous nous concentrerons sur une catégorie spécifique d'espaces publics et sur une catégorie spécifique de projets.

- 11 Ici la catégorie de lieux est limitée à ces espaces publics qui sont invités à accueillir et à développer des activités collectives près de la mer. Le contact de la vie publique avec la mer constitue dans les villes grecques un événement social et spatial très particulier. Les conditions particulières du climat, les aspects culturels et les formes de la vie publique en Grèce font de ce type d'espace public un environnement très significatif pour l'organisation fonctionnelle et sociale de la cité. La partie de la ville faisant face à la mer a toujours été une partie marquante des villes côtières et de nombreux aspects de la vie sociale se sont développés en fonction d'elle. Plus spécifiquement, dans le cas de Thessalonique la mer a toujours été fortement présente dans la vie culturelle, sociale et économique de la ville.
- 12 La catégorie de projets, dans ce cas, est limitée à ces projets qui ont été soumis aux concours nationaux ou internationaux. Les épreuves de design en architecture et en urbanisme offrent une base étonnante pour l'analyse et l'étude, car elles présentent trois caractéristiques très significatives pour notre approche. La première est que les épreuves ont normalement un grand nombre d'entrées qui offrent beaucoup de réponses et de projets sur la même question/thème. Elles nous présentent un riche spectre de différences et de similitudes, ce qui est essentiel dans une étude comparative et dans une recherche des orientations contemporaines pour penser, comprendre et dessiner les espaces publics. La deuxième est que par définition elles constituent un environnement hautement compétitif, où les participants donnent le meilleur d'eux-mêmes pour rivaliser au niveau des concepts, des formes et des idées novatrices. La troisième est que les entrées du concours sont toujours accompagnées de textes visant à présenter de la manière la plus persuasive tous les aspects du contenu du projet proposé, offrant ainsi un matériau valable pour l'analyse et une plus grande compréhension. Le corpus de notre enquête est ciblé sur deux concours qui se sont déroulés durant les dix dernières années pour le développement du front de mer de Thessalonique. Leur principal objectif était de redessiner les espaces publics du front de mer de la ville pour redéfinir et moderniser la relation de la ville à la mer.

## En redessinant les espaces publics sur le front de mer à Thessalonique

- 13 Le projet de redessiner le front de mer à Thessalonique n'était pas simplement un projet urbain à large échelle, c'était une aventure, un pari à gagner, un défi à affronter, une perspective qui ne devait pas être abandonnée, une occasion à ne pas manquer. Il s'agissait d'une intervention, qui ne se limitait pas à mettre en ordre les conditions qui entoureront le développement de la cité, en réglant la distribution de l'espace et les aménagements de la circulation. Au contraire, c'était une partie ou peut-être la conséquence d'une plus grande aspiration : celle de redéfinir l'image de la cité en redéfinissant un élément structurel de cette image, la relation de la ville à la mer. Cette aspiration se trouve derrière les deux concours organisés à Thessalonique sur ce thème : le concours international d'architecture qui s'est tenu en 1996 dans le contexte de la Capitale Culturelle, et le concours annoncé par la municipalité de Thessalonique en

accord avec la directive 92/50/EEC en 2001. Dans des affaires de cette sorte, il n'est pas du tout certain que la dimension technique soit la plus significative. Au contraire, au-delà de nécessaires négociations, l'assurance d'accords politiques plus larges, le besoin de coordonner les activités de différents corps de métiers, de groupes de (f)acteurs décisifs de la cité, en même temps que le maniement de paramètres opposés et souvent indéterminés, le but ultime de toute l'aventure était une tentative, par les propositions de design, d'achever quelque chose de bien plus difficile : un investissement sémiotique complètement nouveau des espaces publics du front de mer de la Cité avec des significations qui guideront les choix fonctionnels et formels et valideront les conséquences de ces choix. Redessiner le front de mer est, en fait, une redéfinition du sens de la relation de Thessalonique à la mer.

- 14 La dimension sémiotique était l'objectif central des deux concours : non seulement un nouveau design de l'espace public naturel de l'aire du front de mer, mais la reconstruction de son espace *sémiotique* : cet espace de sens que ses citoyens attacheront aux espaces publics du front de mer de la ville comme la conséquence de l'intervention de leur vigilance consciente dans leur expérience vitale de cet espace physique. Aujourd'hui cet espace sémiotique, cet espace de sens, donne de plus en plus de poids au design des environnements bâtis. Plus la contribution du public aux décisions de gouvernance urbaine est renforcée par les mécanismes de participation et la critique politique des médias, plus le traitement de l'espace sémiotique aura de poids politique significatif, comme base principale pour l'acceptation de projets de design. Plus grande est l'importance que nous attachons à la dimension sémiotique des espaces publics, plus éloignée semble devenir la perspective de comprendre l'intégrité de la ville avec les outils traditionnels de l'analyse de la planification urbaine et de l'économie politique. Plus le sens de l'espace public prend de poids dans la planification urbaine et les décisions de design, plus l'incertain, l'imprévisible, l'instable, l'éphémère sont identifiés comme des conditions insurmontables dans la pratique du design dans les espaces publics.

## Nouveaux concepts, nouvelles valeurs pour les espaces publics du front de mer de Thessalonique

- 15 L'analyse des textes qui accompagne les propositions<sup>7</sup> des entrées aux concours a révélé un grand nombre d'issues relatives aux nouvelles valeurs que les projets de design présentaient explicitement ou implicitement dans les différentes formes de discours des entrées. Cette analyse était faite sur la base de la reconnaissance de notions, de termes, de références et d'expressions, qui dans le développement du texte et par rapport aux projets de design offraient des connotations évidemment qualitatives. Ce que nous voulons présenter ici ce sont les principaux concepts, valeurs et sens, que les architectes participant aux concours ont attribué aux espaces publics qu'ils ont dessinés. Comme nous l'avons déjà mentionné, ces environnements pleins de sens d'aspirations et d'attentes pour l'avenir peuvent être considérés comme représentatifs de l'état de l'art dans le design architectural et urbain des espaces publics.

### Les espaces publics comme projets imprévisibles et éphémères

- 16 Un aspect particulièrement intéressant de ces projets est le fait que, dans les avis des deux concours pour un nouveau design des espaces publics du front de mer et les

propositions de design développées dans la réponse à cette requête, les concepts d'imprévisible et d'éphémère semblent acquérir une importance particulière. L'aire du front de mer est vue comme quelque chose qui n'est pas totalement prévisible au niveau fonctionnel et organisationnel, et ce caractère imprévisible devient un élément structurel du projet. Les avis de concours suggèrent que l'intégrité de l'idée qui guidera le projet de l'architecte devra comprendre des parties abstraites et potentiellement autonomes. Le design devra être « réversible », donnant ainsi à l'éphémère une place particulièrement significative dans le traitement de la planification de la ville. Fragmentation, fluidité, nature passagère et éphémère sont des valeurs d'origine idéologique récente choisies par les architectes qu'ils expriment dans les formes qu'ils proposent. Celles-ci aujourd'hui paraissent être l'expression reconnue d'un nouveau chemin de pensée sur l'architecture et la cité.

- 17 Dans toutes les périodes de l'histoire, les projets de design urbain novateurs traitant de la forme et de l'organisation de l'espace urbain présentaient la ville projetée comme une panacée permanente pour les problèmes urbains et sociaux de l'aire spécifique. Parfois, sous la forme de modèles irrécusables accompagnés de différentes formes de discours utopiques et de références à des vues sociales plus larges, parfois, sous la forme de règles éternelles non touchées par le temps, la nouvelle cité était projetée comme un environnement vivant et créatif sur lequel le temps n'avait pas de prise. La cité était dessinée comme hors du temps en sorte qu'elle puisse par suite (et sous contrainte) acquérir sa propre chronologie dans les vies de ses citoyens.
- 18 Si nous faisons aujourd'hui l'expérience d'un changement dans la logique avec laquelle nous approchons les projets pour la régulation du développement urbain, ceci est, pour une grande part, le résultat du fait que l'inattendu et l'imprévisible sont maintenant conçus comme des paramètres naturels de la cité et de ses espaces publics. Partis d'une logique fondée sur des objectifs de formulations et de priorités, de buts à atteindre, nous allons vers une logique d'aventures et d'aspirations à satisfaire. La distance entre l'objectif et l'aventure, qui semble insignifiante à première vue, considérée avec plus de soin devient fondamentale. Face à un objectif ou même un ensemble d'objectifs avec des priorités programmées, nous sommes placés dans une perspective à une dimension ou une combinaison de perspectives à une dimension. L'exécution d'une entreprise hasardeuse nous conduit à une vue multidimensionnelle, qui doit prendre en compte les paramètres complexes qui en général ont entre eux des rapports paradoxaux et inattendus. Dans le premier cas les procédures que nous suivons sont dictées par un mode de pensée fondé sur des certitudes, des constantes, des lois et des finalités, sur une logique classique guidée par une quête de la cohérence et le principe du respect de la non-contradiction. Au contraire, le second cas détermine une sorte de réconciliation avec ce qui est paradoxal, peu clair, imprévisible, incertain, sorti par inadvertance des intentions des gens, telles qu'elles sont transformées dans une structure d'influence complexe et imprévisible.

## L'espace public comme image

- 19 Ce changement modifie de façon définitive la voie par laquelle nous comprenons l'espace public aujourd'hui, la voie par laquelle nous le pensons comme concept et le comprenons comme entité. Les projets de concours pour le front de mer nous portent précisément au sens de cette nouvelle perspective. La cité à la fin du XX<sup>e</sup> siècle n'était plus un organisme

vivant, un corps fonctionnel de composition naturelle, comme le suggère le mouvement moderne. Il n'était pas non plus la molécule, qui selon la biologie moléculaire est l'amalgame de certains éléments simples qui forme la base d'un système, ce qui était notre compréhension de la cité dans les années soixante. Il n'était pas non plus le corps d'une société qui reflète sa composition sociale de sorte que toute intervention sur elle est une intervention directe sur la société, comme telle était l'approche dans les années soixante-dix. Dans les entrées des concours il apparaît que les espaces de la collectivité dans la cité ne sont plus considérés comme une entité vivante avec des poumons, des artères et un cœur, qui peuvent être revigorés, guéris, rendus à la vie. Ces espaces étaient perçus comme un ouvrage culturel, un artéfact visuel, un objet malléable, un théâtre dans lequel les rôles sociaux sont joués jusqu'au bout, un lieu où s'exprime la vie sociale, un objet sur lequel sont imprimés l'histoire et la mémoire collective. La cité était perçue comme la peau d'une société, son vêtement élaboré et expressif, une image.

- 20 Former une image puissante était pour les entrées des concours de la ville une priorité immédiate. Cette image paraissait souvent être la légitimation implicite des formes des organisations spatiales proposées. C'était l'image par laquelle la cité voulait exprimer son charme, sous la forme d'une promesse d'une sorte de vie sociale différente, mais aussi comme une promesse d'affaires et d'investissements sûrs pour un capital qui cherche un lieu pour grandir. Les espaces publics apparaissent comme des objets qui, tout en n'étant pas à vendre, sont offerts à de nombreux types de consommation.
- 21 Deux points réclament une attention spéciale dans ce nouveau concept de l'espace public que les propositions des concours permettent d'exprimer. Le premier est que le long-terme a ouvert la voie à l'éphémère. L'idée de la cité comme un organisme vivant a compris un état de stabilité sur le long terme, une condition fixe où le discours rationnel aurait une place permanente, la logique de l'objet ou de l'artéfact expose la cité à un état passager, à une gloire éphémère. Une image qui n'a pas à lutter pour sa permanence, qui ne prétend pas établir des formes certaines de perfection sûre et qui a accepté au préalable sa déchéance et sa substitution. L'éternel est soumis au règne de l'éphémère.

## Les espaces publics comme scène de représentation

- 22 Le second point est que le réel est mis de côté dans l'intérêt du symbolique. Un symbolique, qui n'est pas monumental mais est catalogué comme « dépensable ». La conception de l'entité vivante dans le Modernisme a exprimé une quête de l'objectivité et du scientifique, un désir de représenter par les espaces collectifs projetés la vérité aux nombreuses faces mais unique. La perception de l'espace public qui s'est faite jour dans les projets des concours n'est pas engagée dans la quête du réel, ni soumise à l'apologie de l'imaginaire. Les espaces publics du front de mer sont traités dans les projets des concours comme des scènes urbaines, comme des artéfacts qui sont complètement développés pour l'être humain, qui est invité à jouer complètement son rôle défini par la « mise en scène », ou sinon à consommer, à recycler ou assimiler son ou ses « modèles de vie » éphémères. C'est un environnement où le visiteur a des opportunités limitées pour définir les règles du jeu pour lui-même, mais au contraire est, par sa seule présence, appelé à confirmer qu'il s'amuse, s'instruit, se cultive, s'exerce, s'entraîne comme le prévoyait le plan depuis le début.
- 23 Dans cette logique de l'artéfact éphémère nous recherchons l'image de la cité comme la concentration d'un processus d'abstraction dans le cadre duquel nous donnons sens à ses



caractéristiques, nous relisons et/ou (ré) interprétons sa forme existante et son organisation. Une abstraction circonstancielle et une abstraction intuitive qui, comme une invitation, prouve sa valeur opérationnelle dans sa capacité à concentrer le « tout » et ensuite à définir les stratégies appropriées à son maniement. Dans cette discussion sur l'image, les projets pour le front de mer revendiquent une nouvelle concrétisation de l'idéal dans la vie quotidienne de la cité, en créant ainsi une manifestation spatiale de « l'Autre ». D'autres espaces, d'autres espaces réels attendent d'être matérialisés pour ressusciter la version contemporaine de ce que Michel Foucault, voici à peu près vingt ans, avec une perceptivité étonnante appelait « hétérotopia ».

## Nouvelles valeurs pour le citoyen qui s'approprie des espaces publics

- 24 Comme derrière tous les projets de design architecturaux et urbains il y a toujours un certain concept de l'humain guidant le processus de design et condensant les décisions de l'architecte, il est toujours intéressant d'exposer cet humain dans les propositions d'un projet. Dans le cas des entrées de concours pour le front de mer de Thessalonique, cette question est encore plus intéressante puisque les projets proposés concernent les espaces publics. À partir de notre analyse nous pouvons faire un certain nombre d'observations, qui fournissent quelques qualités générales du concept de cette figure humaine cachée derrière les entrées des concours.

### La multiplicité des identités des citoyens

- 25 Il est intéressant d'observer que chaque entrée des concours introduit un type spécifique d'identité de citoyen non clairement consistant ou compatible avec les autres, mais ne les contredit pas. Chaque proposition est fondée sur le concept d'un être humain dont l'identité est structurée sur une notion, qui devient l'axe central autour duquel sont articulées toutes les dimensions de la vie sociale dans la cité. À partir de ces axes on peut distinguer trois types spécifiques d'identité à partir des entrées des concours. Le premier est développé autour de la notion d'écologie et l'être humain est conçu d'abord comme un être naturel. Ce cas souligne les relations humaines qui existent avec l'environnement naturel et était l'idée que l'espace public doit être organisé comme un lieu où le naturel et l'artificiel composent un continu dans lequel la sauvegarde de l'humain du naturel est posée comme une priorité. Ainsi l'espace public est conçu comme une invitation à une nouvelle relation vitale avec le naturel. Cette relation rejette ce qui existait avant comme forme et organisation de l'espace et introduit le citoyen qui se l'approprie à une nouvelle conception du monde dominée par la volonté d'éliminer la contradiction traditionnelle entre le naturel et l'artificiel.
- 26 Le second type d'identité humaine est fondé sur la dimension culturelle de l'humain. Les êtres humains sont considérés comme des sujets chez qui la dimension culturelle est l'élément dominant de leur identité et, en conséquence, les espaces destinés à leurs activités collectives devront accepter et accueillir cette particularité. Pour cette raison de tels espaces sont organisés comme des lieux d'action culturelle collective et accueillant toute sorte d'activités de nature culturelle. La forme et l'organisation de ces espaces publics proposent une nouvelle logique caractérisée par son premier but qui est

d'affirmer la dimension culturelle des humains et d'assurer l'environnement dans lequel cette dimension trouvera une expression dynamique.

- 27 Le troisième type de concept de l'être humain est fondé sur la dimension sociale. C'est une nouvelle approche de la dimension sociale du sujet, dans laquelle l'activité collective dans l'espace constitue une partie irréparable de l'habitation et donc doit être développée de concert avec elle en continu plutôt que distancée spatialement de celle-ci. Selon cette logique, les espaces publics doivent être développés en relation avec les zones d'habitation et elles ne peuvent en être distantes si elles désirent jouer un rôle important dans la vie des habitants. La résidence est comprise comme la condition fondamentale de la sociabilité mais non de la collectivité, pour qui les espaces publics sont appelés en sus à assurer le spatial. Les résidences individuelles qui sont ajoutées sur le front de mer déconnectées en termes de formes des résidences existantes de la cité sont complétées par l'activité collective de l'espace public.

## **Le mouvement, le citoyen romantique occupant son temps libre**

- 28 Une caractéristique commune à tous les profils humains venant des propositions des deux concours est leur mobilité. Le citoyen des entrées des concours est une personne qui veut voyager sur de grandes distances à pied et traverser de nombreux espaces publics. Un vagabond romantique, ravi par les couchers de soleil, ému par la beauté de la nature et sensible à la dimension poétique des formes architecturales dans l'espace.
- 29 La mobilité paraît liée au concept d'une personne qui possède quantité de temps libre et en position de l'utiliser à se promener à l'entour ou à traverser des espaces variés afin de trouver où elle choisira de passer le reste du temps libre à sa disposition. Cette perception des êtres humains conduit à la création d'espaces publics qui ont comme caractéristique principale le fait qu'ils sont désignés simultanément comme espaces « à traverser » ou bien comme espaces « à atteindre ». Ainsi observons-nous un changement significatif dans la logique de base du design des espaces publics, qui étaient désignés d'abord comme espaces « où l'on va » et, dans certains cas, relativement récemment comme espaces que « l'on traverse ».
- 30 La fusion de ces deux façons de penser sur les espaces publics reflète une figure humaine à laquelle la cité offre une série de possibilités parmi lesquelles on est appelé à choisir celles qui rencontrent notre préférence. Les espaces publics se présentent comme une série extensible de choix et de possibilités, parfois avec des activités spécifiques programmées et d'autres fois ouvertes à un certain nombre de possibilités pour de nouvelles activités et de nouvelles manières d'agir.
- 31 Le citoyen dans les entrées des concours n'est pas une personnalité strictement définie et prédéterminée, comme c'était le cas dans le mouvement moderne. Ce n'est pas non plus la personne des années soixante-dix dont l'intégration sociale définissait le type d'espaces publics, qu'elle voudrait visiter et le type d'activités qu'elle voudrait y pratiquer. Ce n'est pas non plus la personne des années quatre-vingts, dont l'identité culturelle inspira des espaces culturels aptes à créer des possibilités de communiquer et de manifester son identité culturelle. Le citoyen des concours est une personne qui joue complètement son rôle dans les espaces et ces espaces sont créés comme le paysage et la scène de ces rôles. Scène qui ne s'est pas construite pour un type particulier de pièce, mais qui est ouverte à de multiples rôles, significations et interprétations. Scène qui permet à une personne

d'échapper à la vie de chaque jour pleine de contrainte et lui offre un monde, qui est ni étranger ni familier.

## Nouvelles directions pour le design des espaces publics

- 32 Les observations faites jusqu'ici conduisent à une conclusion plus générale : les propositions de ces concours introduisent une série de changements intéressants sur la manière dont l'espace public a été conçu et décrit et offert aux citoyens pour qu'ils se l'approprient comme ils le souhaitent. Les espaces publics perdent peu à peu leur caractère exclusif de destinations et se transforment davantage en espaces à traverser qu'en destinations en elles-mêmes. Une conséquence de ce changement est la différenciation de la manière dont les gens s'approprient ces espaces. De lieux d'expression sociale et de classification sociale ils se transforment en scènes, vers lesquelles les citoyens ne courent plus pour manifester et exprimer leur intégration sociale et culturelle, mais pour jouer des rôles que leur vie sociale ne leur permet de jouer ou ne leur fournit pas le moyen de le faire. D'espaces de proclamation ils deviennent des espaces d'évasion. D'espaces reflétant directement la réalité sociale, ils deviennent des adaptations théâtrales de celles-ci. D'espaces accueillant les particularités sociales et culturelles comme une base passive à des espaces qui encouragent de nouvelles pratiques et de nouvelles façons de faire. D'espaces organisés et destinés à satisfaire des besoins prédéfinis à des espaces créés pour garantir la demande du grand public. D'espaces tendant à être spécialisés dans des activités particulières à des espaces qui, même dans les cas où l'installation paraît avoir des caractères particuliers, essaient d'assurer la plus grande flexibilité possible. D'espaces dominés par un esprit d'homogénéité et de cohérence à des espaces caractérisés par la complexité et l'ambiguïté. D'espaces dont le design essaie de contrôler des fonctionnalités simples à des espaces dont le design s'efforce de contrôler le sens. D'espaces dont le développement est fondé sur des analyses complexes, scientifiques à mille faces et rationnelles à des espaces créés autour de l'axe des idées de design subjectives de leur architecte. D'espaces construits pour garantir une durée au monument à des espaces destinés à garantir une transformabilité dynamique.
- 33 S'agit-il d'un nouveau paradigme ? Est-ce une nouvelle dynamique sociale et culturelle qui recherche son expression spatiale à travers des perceptions, des conceptions, des significations et des manipulations nouvelles ? Comme cette question ne peut pas recevoir une réponse claire et incontestable, il est particulièrement important de retenir comme conclusion centrale le fait que nous devons demeurer ouverts et prêts à accepter des changements rapides des valeurs qui dominent notre vie quotidienne sur les espaces publics, qui sont un produit des changements rapides qui se produisent dans notre culture et dans notre société.

---

## BIBLIOGRAPHIE

Boutinet J.-P., *Psychologie des conduites du projet*, Paris, 1993.

Boutinet J.-P., *Vers une société des agendas*, Paris, 2004.

Foucault M., *Dits et écrits* 1984, « Des espaces autres » (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), in *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5 ; octobre, Paris, 1984, pp. 46-49.

Hastaoglu-Martinidis V., *Restructuring the city : international urban design competitions for Thessaloniki*, Londres, 1998.

Jones Ch., *Design methods: Seeds of human futures*, Londres, 1970.

Ostrowetsky S., *L'imaginaire bâtisseur*, Paris, 1983.

Payot D., *Le philosophe et l'architecte : sur quelques déterminations philosophiques de l'idée d'architecture*, Paris, 1982.

## NOTES

1. Ch. Jones, *Design methods: Seeds of human futures*, Londres, 1970, donne un grand nombre de définitions du design et différentes approches et méthodes du design, reflétant l'esprit d'une période où le design devient le sujet d'une théorie spécifique appelée « Théorie du design ».
2. Cf. J.-P. Boutinet, *Vers une société des agendas*, Paris, 2004, pp. 2-6, 10-11.
3. Michel Foucault a défini ce terme en Tunisie en 1976 et publié en 1984 dans Foucault, *Dits et écrits*, 1984, « Des espaces autres » (conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967), *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5, octobre 1984, pp. 46-49.
4. Le mot grec « archè » a au moins trois sens : il veut dire le début, le principe et l'autorité. Tous les trois reflètent le rôle prédominant de l'archè dans le design des formes architecturales : il est toujours au début, il est une valeur de principe et il est l'autorité dans le processus de création d'une forme architecturale. Cf. aussi D. Payot, *Le philosophe et l'architecte : Sur quelques déterminations philosophiques de l'idée d'architecture*, Paris, 1992.
5. Cf. J.-P. Boutinet, *Psychologie des conduites du projet*, Paris, 1993, pp. 84-90.
6. Pour une analyse très intéressante du rôle de l'être humain dans la perception de la ville, cf. S. Ostrowetsky, *L'imaginaire bâtisseur*, Paris, 1983.
7. Cette analyse est fondée sur les volumes inédits de l'avis de concours et aussi sur les textes et les dessins des entrées de concours. Les entrées du concours de 1997 sont publiées dans le livre de Vilma Hastaoglou-Martinidis (éd.), *Restructuring the city : international urban design competitions for Thessaloniki*, Londres, 1998.

---

## RÉSUMÉS

Étude théorisante sur les concepts contemporains d'espace public, à partir du texte d'appel à projets pour le réaménagement du littoral de Thessalonique. L'auteur y discerne les déterminantes d'imprévisible, de provisoire, de réversible et de fluide, opposées au fonctionnalisme qui avait prévalu auparavant, ainsi qu'aux logiques de l'économie de marché actuelles. Cette originalité est due à la personnalité des rédacteurs de cet appel à projets.

Theoretical essay on contemporary concepts of public space, based on the call for proposals for redevelopment of the coast of Thessalonica. Unpredictable, temporary, reversible and fluid are the determining characters of this text, which is opposed to previous functionalism as well as actual market economy logics. This originality comes from personalities who have written this call for proposals.

## AUTEUR

**CONSTANTIN SPYRIDONIDIS**

Université Aristote, Thessalonique